L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 4 JUILLET 1893.

FAIR GROUNDS.

Grand Festival au bénéfice de l'Asile des Orphelins de Ste-Marie.

Soyez charitable, dit l'annonce que nous avons sous les yeux. Eh bien, nous aimons cette franchise. On compte plus droit au cœur des gens. On compte plus sur leur générosité que sur l'amour du plaisir, de la distraction, si vifs, si honnêtes qu'ils puissent être, et l'on a raison. Cela n'empêche pas de faire une belle, une très belle fête et de donner au public plus qu'on ne lui a promis. C'est ce qui est arrivé, hier, aux braves et honnêtes citoyens qui ont préparé le Festival donné au bénéfice des orphelins de l'Asile Ste-Marie. Nous ne pouvons résister au désir de citer les noms des principaux d'entr'eux: Nous voyons figurer en tête de la liste MM. Otto Thoman, président; J. Fitzpatrick, 1er vice-président; Peter Blaise, 2e vice-président; L. T. McLaughlin, secrétaire; Ch. H. Schenck, trésorier; P. Elizardi, secrétaire aux finances; L. Fabacher, H. Thoele et J. Schlumbrecht.

Parmi les présidents des comités, nous citerons le Capt. J. Jourdée, M. Lambour, Hugh. McManus, R. T. Sullivan, S. Monaghan, H. Miester, J. F. Markey, J. J. Weinforter, H. Marshal, W. A. Briant, Ch. O. Donnaud, T. F. Hartel, J. Fitzpatrick. L. Fabacher.

Très jolie, très animée, cette fête. Il n'y avait pas énormément de monde, hier aux Fair Grounds. Que voulez-vous? C'était lundi; c'était, surtout, la veille du 4 juillet, et l'on sait que les familles se réservent pour ce jour-là. Aujourd'hui, en effet, jour férié, anniversaire du glorieux 4 juillet, on met toutes voiles dehors; tout le monde sur le pont, c'est-à-dire aux Fair Grounds; et l'on célèbre joyeusement la fête nationale, tout en faisant une bonne œuvre, une œuvre vraiment *charitable*; car on vient au secours des malheureux, des déshérités de ce bas monde.

Aussi, nous n'insistons pas sur les détails de la fête d'hier, qui était cependant charmante, pour ne nous occuper que de celle d'aujourd'hui, mardi.

Cette journée sera, en effet, bien remplie. Elle commencera à midi, par des chœurs qu'exécuteront les orphelins, comme hier, du reste.

Hier, c'était le maire Fitzpatrick qui avait ouvert la fête par une jolie allocution. Aujourd'hui, l'orateur officiel est l'Hon. Ch. Drolla.

Il y aura, ensuite, trois courses. Nous renvoyons à l'annonce pour les détails.

Puis viendront des exercices très intéressants, des manœuvres par les orphelins, et des jeux auxquels prendront part les enfants.

La grande salle de bal est splendidement décorée de drapeaux et de bannières de toutes les nations et des flots de lumière électrique l'éclairent comme en plein midi. C'est là que se donneront rendez-vous les danseurs et les danseuses. Le bal sera interrompu par un grand feu d'artifice; puis il recommencera de plus belle, pour se terminer Dieu sait à quelle heure de la nuit. Mais ne recule devant aucune fatigue, quand il s'agit de secourir les orphelins.

Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivales; elles extirpent la maladie comme par magie.

WEST END.

Le 4 Juillet.—M. J. Levy.—Nouveaux engagements.

Aujourd'hui, la Nouvelle-Orléans ne sera pas à la Nouvelle-Orléans, elle sera partout ailleurs—aux Columbian Gardens, aux Fair Grounds, et surtout au West End. C'est, en effet, l'avant dernière soirée de M. Levy. L'éminent cornetiste ne se fera plus entendre que demain, puis il ira porter ailleurs son talent et sa popularité. Aussi, l'administration a-t-elle, pour cette circonstance, voulu corser le programme. M. Levy y exécutera les plus brillants morceaux de son répertoire, et l'orchestre s'est mis en frais de nouveautés. On nous parle d'un concert monstre qui fera sensation. Ajoutons à cela un magnifique feu d'artifice qui sera tiré vers neuf heures du soir et qui attirera la foule, comme à l'ordinaire.

Mais qu'on n'oublie pas que M. Levy part définitivement, et qu'on ne l'entendra plus que deux fois. Avis aux amateurs.

LES SŒURS EARL.

La meilleure preuve que nous puissions donner du départ de cet artiste, c'est l'engagement des sœurs Earl, qui débuteront, le 6 juillet, au West End.

Les Earl Sisters sont deux acrobates célèbres qui, depuis quelque temps, font fureur, dans le Nord et l'Ouest. On les dit merveilleuses comme danseuses et contortionnistes. Leur engagement ne doit durer qu'une semaine. Pendant cet engagement, les concerts continueront comme d'habitude. Ce n'est qu'un attrait de plus donné aux soirées du West End, pendant huit jours, du 6 au 15 ou 16 juillet.

Le 4 Juillet aux Columbian Garden.

C'est aujourd'hui le grand jour pour l'Ordre Patriotique des Fils d'Amérique, qui, au fond, n'a d'autre but que de célébrer solennellement le 4 Juillet, et il le fait, depuis plusieurs années, avec un succès qui va toujours grandissant.

A partir de neuf heures du matin, cinq magnifiques steamers, le Belle of the Coast, le Mabel Comeaux, le Stella Wils et deux autres dont les noms nous échappent, feront le service et partiront du pied de la rue du Canal, toutes les demi-heures.

Le prix de l'excursion, aller et retour, n'est que de 15 cents.

Plusieurs discours seront prononcés par des orateurs de premier ordre.

La compagnie B des Gardes Continentaux prendra une part très active à la fête et exécutera des exercices militaires. On sait quelle précision cette compagnie apporte dans toutes ses manœuvres.

Ajoutons à cela un très brillant feu d'artifice qui sera tiré dans la soirée, et pour la réussite duquel on n'a épargné ni peine, ni argent. En voilà plus qu'il n'en faut pour attirer aujourd'hui, du matin au soir, une foule énorme. D'ailleurs, en dehors de toutes ces attractions, l'événement qu'il s'agit de célébrer suffirait à lui seul pour attirer aux Columbian Gardens une grande partie de la population. N'oublions pas qu'après la découverte de l'Amérique, l'affranchissement des colonies anglaises est le fait important qui ont eu lieu, de ce côté-ci de l'Atlantique. C'est aux Pères de notre République que nous devons la républicanisation du nouveau monde et le magnifique mouvement d'immigration qui l'a transformé, qui l'a peuplé, qui a fait toute sa gloire. Sachons donc le célébrer d'une façon grandiose et nous montrer, en ce jour, les dignes fils de l'Amérique.

Le puits artésien de l'Avenue Napoléon.

Nous parlions dans notre dernier numéro, d'une précieuse trouvaille faite par la compagnie qui exploite le chemin de fer électrique de Carrollton, ligne de la rue Baronne. Après de grands efforts, pour creuser, avenue Napoléon, un puits artésien, la direction de cette compagnie a obtenu, à 750 pieds de profondeur, un jet abondant d'une eau claire, limpide, cristalline, possédant de rares vertus médicinales.

Il paraît que cette découverte est plus importante que nous ne l'avions cru tout d'abord. Les analyses qui en ont été faites par nos meilleures docteurs en sont la preuve.

Nous ne pouvons que féliciter M. Numa Avegno, le digne successeur de M. J. Hernandez, du succès qu'il vient d'obtenir, et le féliciter d'avoir mis cette eau précieuse à la libre disposition du public. Dans un climat comme le nôtre, où l'usage d'une eau pure et fraîche exerce une si grande influence sur la santé, c'est là un véritable bienfait pour la population.

Nous reconnaissons bien là la générosité de la compagnie et du nouveau président qu'elle a eu la sagesse de se donner.

La Salsepareille d'Ayer, agissant par le sang guérit radicalement toute infection, toute souillure scrofuleuse.

MEURTRIER DE QUATORZE ANS.—Abbeville, 4 juin.—A Neyelle-sur-Mer (France) hier, Mme Oppertune Béthenart, a été attaquée par Victor Labesse, enfant des hospices d'Amiens, âgé de quatorze ans, qui s'est jeté sur elle pour la voler, lui a porté huit coups de couteaux, et l'a laissée pour morte. Le meurtrier a [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 Juillet 1893.—Indications pour la Louisiane: Temps beau; excepté averses dans la partie nord-ouest; vents du sud.

Température du 3 juillet 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	86	27
Midi	94	31
3 P. M.	94	31
6 P. M.	90	29

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Joseph B. Mulholland à Mlle Marie E. Jesse; William H. Stout à Mlle Clara Schnadebach; Charles V. Gonzales à Mlle Anne E. Roberts; William Curry à Mlle Elizabeth Cunningham; Thomas G. Smith à Mlle Sarah A. McIntyre; Robert J. Weathers à Mlle Leni e Fuller.

NAISSANCES.—Mmes George H. De Russy, une fille; Paul A. Ducoing, une fille; Antonio Hirich, un garçon; Aleck F. Parnelle, un garçon; Geo. H. Miller, un garçon; John Ferguson, un garçon; John H. Waterhouse, un garçon; Henry Hammel, un garçon; Julius A. Miller, jumelles; James J. Woulfe, jumeaux; Alexander V. Hudson, un garçon; Mme Frederick Hill, un garçon.

DÉCÈS.—John N. White, 13 mois, 481 rue Commune; Martha A. Burton, 26 ans, coin Première et Liberté; Mme Margaret Wegman, 20 ans, 30 rue Annonciation; Edgar H. Livaudais, 50 ans, coin Prytania et Général Taylor; Kingold Franklin, 378 rue Poydras.

Cour Civile de District.—D. Mayer et fils contre la N. O. and Northeastern R. R., Co., en $953 31 de dommages.

Mme Lorette Johnson contre John Brown, en partage.

Les successions de John Welsh, T. L. Sogg, J. H. McEvoy et D. Buckley sont ouvertes.

Cour Criminelle.—Section B.—Petit jury pour le mois de juillet:

J. W. Henry, Phil. Meunier, M. T. Elfert, N. Cline, G. L. Boudouskie, Wm. T. Coates, D. F. Barbe, Thos. C. Anderson, Geo. H. Frost, D. Labranche, Basile Barès, F. Moreno, W. F. Miller, L. C. Campbell, M. M. Dickson, Herman Dreyfous, Oscar Mazerat, A. G. Kane, N. C. Cromwell, J. A. Craven, F. J. Gormely, Andrew Graff, Jr, John McCoy, L. J. Bright, Jr., J. S. Zinser, P. A. Marchand, H. N. Brand, T. T. Hall, Jacob Grossman, Jules Guerin, J. P. Shaffer, Ernest Antz, J. C. Cavillier, J. M. Hoffman, J. P. Lansing, Michel A. Coats, Charles F. Goll, Jr., Wm. Hellmere, Otto Johnson, G. Greishaber, Charles Joubert, George Ellis, Jr., Wm. Gazin, E. A. Morel, Peter J. Gillen, J. T. Morel, P. T. Milliet, Tobias Everhart, Thomas Magner, John J. Baltz, F. Colomes, George W. Kingsmill, Jacob Heyman, J. F. Lepman, Jr, C. F. Burkhardt, Jack Trantmon, Theo. E. Deeves, Leon Haubtman, J. L. Aaron, John Walsh, J. G. Proudame, Gaston Smith, C. P. Collins, Thos. B. Nobles, Hy Thoman, Jr., J. M. Bobb, J. W. Labouisse, John S. Smith, Geo Stoll, H. A. Hebert, Isaac W. Barker, Patrick Powers, Félix C. Fernall, T. J. Majors, C. A. Villeré, Michael McCabe, George Brinkman, J. O. Tilden, J. J. Pendergrass, August Block, Jr., D. M. Steele, Andrew Breaux, C. A. Joly, Frank McEnany, F. S. Walshe, David J. Walsh, Louis A. Ganter, Leon Cohn, Sam Goldman, C. M. White, Arthur Abadie, J. A. Eifer, N. J. Crippen.

Affaire Desforges.—L'affaire Desforges sera jugée lundi prochain devant la cour criminelle, Section B.

Incendies.—A 1 heure de l'après-midi, un incendie dont on ignore la cause s'est déclaré dans un immeuble en bois, rue Colisée, entre St André et Joséphine, occupé par un jardinier du nom d'Edward Locinch et appartenant à J. G. Eustis. Dommages environ $500.

Les flammes se sont communiquées au No 93 de la rue Colisée, occupé par Charles Dernessey et appartenant à M. F. W. Gurley.

L'immeuble qui est assuré pour $300 à la compagnie Lafayette, a reçu pour $1,200 de dommages. Le mobilier qui a été endommagé pour $300 est assuré pour $1,700 à la compagnie Sun Mutual.

La No 296 de la rue St-André, occupé et appartenant à M. E. Conrey, a reçu pour environ $200 de dommages couverts par une assurance de $7,500 à la compagnie Southern.

L'alarme a été donnée à la boîte No 25 par A. J. Keenan.

—Hier soir à 7 h. 30, un commencement d'incendie causé par l'imprudence d'une personne qui vidait le bidon d'un fourneau à gasoline près d'une chandelle allumée, a endommagé pour environ $50 le No 210 de la rue Dorgenois occupé par M. W. Weingart et lui appartenant.

L'immeuble est assuré à la compagnie Germania, pour $2,500, et l'immeuble, pour $2,000, à la compagnie Mutuelle des Marchands. En essayant d'éteindre les flammes, M. Geo. W. Weingart Jr., a été grièvement brûlé aux bras et à la jambe droite.

L'alarme a été donnée à la boîte No 247, par John Gardner.

—Hier soir, à 8 heures, un commencement d'incendie causé par l'explosion d'une lampe à pétrole a légèrement endommagé le No 58 de la rue Dauphine, occupé par John Garze et appartenant à D. O. Leusiens. Les flammes ont été éteintes par la police.

—Hier matin, vers 1 heure 55, un incendie qui a vite pris les proportions d'un sinistre, s'est déclaré dans la grocerie de M. I. Levy, encoignure Clouet et Remparts.

Les pompiers ont promptement répondu à l'alarme, mais le manque d'eau, un fort vent et la contiguité des immeubles favorisant la propagation des flammes, le chef O'Connor a répété l'alarme à la boîte No 515, et en a donné une autre à la boîte No 612.

Peu après, presque tout le département du feu est arrivé sur les lieux et les pompiers ont courageusement combattu les flammes et aidés de nombreux citoyens de bonne volonté ont sauvé le mobilier des personnes habitant les immeubles menacés par le feu.

Les immeubles suivants ont été détruits.

Coin Clouet et Remparts, occupé par M. J. Levy comme grocerie, et lui appartenant. L'immeuble évalué $3 500 est assuré à la compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans pour $3,000.

Le stock évalué $2,500 et le mobilier $1,000 sont assurés à la même compagnie.

Un bâtiment en bois appartenant à M. Levy et occupé par un barbier nommé Chas Schneider. Le mobilier est assuré pour $75 à la compagnie Hibernia.

Le cottage double Nos 764 et 764 1/2 rue des Remparts, appartenant à C. F. Pohlman et occupé d'un côté par Isaac McLean et de l'autre par V. Guillotte. L'immeuble évalué $2,500 est assuré.

No 766 rue des Remparts appartenant à Mme Vve G. Bonnet et occupé par elle. Le mobilier a aussi été complètement détruit.

L'immeuble évalué $3,500 est assuré à la Compagnie Teutonia.

La maison en bois à deux étages, située à l'encoignure nord est des rues Remparts et Clouet, appartenant à la même et occupé par M. A. Wilhelm, marchand de chaussures dont le stock et le mobilier étaient évalués $4,000.

Assurance à la compagnie Teutonia. L'immeuble évalué $2,200 est assuré à la même compagnie.

Le No 767 rue des Remparts appartenant à la même et occupé par Mme H. Doules. L'immeuble qui est assuré à la compagnie Teutonia était évalué $950.

La grocerie de M. J. Sissong, située à l'encoignure sud est des rues Clouet et Remparts, a reçu environ $250 de dommages.

Les flammes ont endommagé pour environ $500, un immeuble situé rue Clouet, près Remparts, occupé par M. C. Grest et lui appartenant. Assurance de $2,500 à la compagnie des Property Holders.

Le total des pertes est d'environ $25,000.

Loi du dimanche.—On a arrêté hier et mis sous caution de $250 les personnes suivantes, contre qui une accusation de violation de la loi du dimanche avait été portée:

Louis Seelers, D. Friedel, N. Virgets, L. Beneditto, deux accusations, P. Lamothe, deux accusations, J. E. Penn, deux accusations, J. Souche, deux accusations, J. Vaitz, Emile Baumann, deux accusations, C. L. Wirth, A. Suarez, Vve Otis, A. Thériot, C. D. Fisher, W. W. Fancher, James McGinn, Joe Moegtle, Paul Leardtt, David Jackson, J. N. Sénac, Joe Scharendoze, Charles Wagner, Ben Ranacke, J. W. Laport, Gus Paul, Pat Ryan, G. F. Foschel, Thos J. Handy. J. M. Longfore, Louis Millet Fred Huft, Louis Abadie, Louis Reteve, Henry Wenger, quinze accusations.

Disparu.—On a signalé à la police la disparition d'Albert Benet, gardien du lougre Louisa. Son corps a été retrouvé dans le fleuve, à 5 h. 45, au pied de la rue Quartier. Il avait bu la veille au soir, à bord du lougre, en compagnie de quelques camarades, et il sera tombé par dessus bord pendant la nuit. Il habitait rue des Français No 151.

Détournement.—Mme Biasini qui avait engagé chez L. Klinger, propriétaire d'un magasin de seconde main, rue Remparts, une bague en diamant pour $4, est allée hier matin la dégager, mais Klinger lui a dit qu'il l'avait vendue. Elle a porté contre lui une accusation de détournement.

Ella en a Guéri d'Autres,

Elle vous guérira, est une vraie assertion de l'action de la Salsepareille d'AYER, quand elle est prise pour les maladies provenant d'un sang impur; mais, en même temps que cette assertion est vraie de la Salsepareille d'AYER, comme des milliers de personnes peuvent l'attester, cela ne peut être véritablement appliqué à d'autres préparations, que des marchands sans principes recommanderont et essayeront de vous en imposer, en vous disant: "juste aussi bonne que celle d'Ayer." Prenez la Salsepareille d'Ayer et seulement la Salsepareille d'Ayer, si vous avez, besoin d'un dépuratif du sang et que vous vouliez être soulagé d'une manière permanente. Pendant près de cinquante ans cette médecine a joui d'une grande réputation et a à son actif enregistré un nombre de guérisons, lesquelles n'ont jamais été égalées par d'autres préparations. La Salsepareille d'AYER extirpe les traces des scrofules héréditaires et autres maladies du sang du système et elle a, à bon droit, la confiance du public.

La Salsepareille d'Ayer.

« Je ne puis m'empêcher d'exprimer ma joie pour le soulagement que j'ai obtenu par l'usage de la Salsepareille d'AYER. J'étais affligé de maux de reins pendant environ six mois, souffrant considérablement de peines à la chute des reins. En outre, mon corps était couvert d'une éruption de boutons. Les remèdes prescrits ne me firent aucun bien. Je commençai alors à prendre de la Salsepareille d'AYER, et en peu de temps les peines cessèrent, et les boutons disparurent. Je conseille à chaque jeune homme ou jeune femme, en cas de maladie résultant d'un sang impur, n'importe depuis combien de temps le cas subsiste, de prendre de la Salsepareille d'AYER." — H. L. Jarmann, 33 William st., New York City.

Elle Vous Guérira.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Un autre accident sur le lac.—Dimanche matin de très bonne heure MM. Ben Renaud, Geo. Jubear et Henry Granger s'étaient rendus au West End pour faire une partie de pêche. Ils étaient partis avec l'intention de passer toute la journée sur le lac et avaient quitté le Canal en bateau, au lever du jour. Arrivés à une distance de 300 yardes du rivage, ils ont jeté l'ancre, et avant de commencer à pêcher se sont mis en devoir de préparer leur provisions pour déjeuner. Pendant que ses deux amis étaient ainsi occupés, Granger a eu l'idée de prendre un bain.

Il s'est déshabillé, a plongé et, après avoir fait plusieurs fois le tour du bateau, il est sorti de l'eau et s'est mis à déjeuner avec ses camarades. Après le déjeûner, ceux-ci ont mis leurs lignes en état, mais Granger a voulu prendre un autre bain, et se plaçant à l'extrémité du bateau, il a plongé. Ses compagnons l'ont regardé disparaître dans les profondeurs du lac, et ils surveillaient la surface de l'eau, se demandant à quel endroit il allait reparaître.

Ne le voyant pas remonter à la surface, cela les a d'abord amusés, puis les secondes s'écoulant, ils sont devenus inquiets et bientôt il ne leur a plus été possible de douter qu'il lui fut arrivé malheur. Justement alarmés, ils se sont déshabillés et ont plongé pour chercher le corps, mais leurs recherches ont été vaines et ils ont regagné le rivage pour annoncer la triste nouvelle.

Plusieurs personnes sont retournées avec eux vers l'endroit où avait disparu le jeune Granger. Ils ont fait usage de grappins et ont sondé le lac qui à cet endroit mesure 15 pieds de profondeur, mais il leur a été impossible de retrouver le corps. Plusieurs personnes ont monté la garde toute la nuit pour le saisir dans le cas où il remonterait à la surface.

Elles l'ont aperçu flottant, vers cinq heures du matin, et l'ont ramené au rivage. Transporté en ville par le train, le cadavre a été transféré chez les parents qui demeurent rue Ursulines No 167.

M. Granger était âgé de vingt ans à peine.

Vols.—Un malfaiteur a volé $6 chez M. Dezricorie coin Villeré et Bayou Road.

—Mat. Lewis et And. Golf, deux nègres, ont été arrêtés pour vol de $6 dans le bar-room de M. Devezant coin Poydras et Franklin.

—Un vol a été commis la nuit dernière, coin Howard avenue et Magnolia, chez Mme Dahmug. On lui a volé $50 en argent, mais on a négligé de prendre $150 en billets se trouvant dans le même tiroir.

La manie du suicide.—Otto Stohl s'est échappé du Convalescent Home, laissant à M. Parker un billet par lequel il l'informait qu'il allait se noyer. On s'est mis à sa recherche et on l'a trouvé au West End. Il a été enfermé au poste central. Il a la manie du suicide.

Chevaux emportés.—Dimanche soir, à 6 heures, des chevaux attelés à une voiture de M. Geddes se sont emportés, coin Orléans et Prieur et l'un des deux étant tombé, le brancard de la voiture a été cassé. Le conducteur n'a pas été blessé.

Tentative de suicide.—Hier soir vers 7 heures, Emma Stanton, une fille de mauvaise vie, âgée de vingt-trois ans, demeurant au No 93 de la rue Dryades, a tenté de mettre fin à ses jours en absorbant le contenu d'une fiole de laudanum, acheté par elle à la pharmacie Otto, encoignure Remparts et Gravier.

Après avoir pris le poison, elle s'est rendue au No 62 1/2 de la rue Union, chez sa sœur, qui s'étant aperçue qu'elle était malade a prévenu la police. Une voiture d'ambulance a été appelée et elle elle a été transportée à l'Hôpital de Charité.

Chutes.—Dimanche soir, à 6 heures, Ellen Smith, une fillette de 10 ans, est tombée d'une balançoire au Soldiers' Home, et s'est cassé la jambe gauche.

—Hier, vers 1 heure 30 de l'après-midi, M. Geo Duchene, un charpentier de soixante ans, qui passait en voiture à l'encoignure des rues Dauphine et Français, est tombé de son siège et s'est grièvement blessé à la tête. Une voiture d'ambulance a été appelée, et après avoir reçu les soins des internes de l'Hôpital de Charité, il a été transporté chez lui, No 700 rue Bourgogne.

—Hier à 3 heures de l'après-midi, John Bank, un jeune nègre de cinq ans est tombé dans la cour de ses parents, No 221 rue Willow, et s'est cassé la jambe gauche. On l'a transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

Collision.—Vers 12 heures 30 P. M., rue Baronne entre Gravier et Commune, le tramway électrique No 4 de la ligne de Carrollton a fait collision avec une voiture de la Municipal Ice Co., et l'a endommagée pour environ $25.

Un des mulets a été légèrement blessé.

$75 dans le bassin du West End.—Mme C. Donnelly, qui habite rue Félicité No 270, a laissé tomber dans le bassin du West End son porte-monnaie contenant $75. Il a été impossible de le retrouver.

Tentative de suicide.—Hier soir à 9 heures 30, Jules Panchot, un journalier, demeurant à l'encoignure des rues Johnson et Marigny, a tenté de se suicider en s'enfonçant un couteau à découper dans la poitrine. L'arme qu'il avait dirigée vers le cœur a heureusement dévié et la lame a passé au dessus de cet organe. Une voiture d'ambulance a été appelée et il a été transporté à l'Hôpital de Charité où les chirurgiens de service ont déclaré que son état était très grave.

On attribue son acte de désespoir au manque de travail qui l'empêchait de se marier avec Mlle Mary Ney, sa fiancée qu'il devait épouser dans deux mois.

Guibollard a une confiance aveugle dans la sagesse des nations.

L'autre jour, il se vantait, devant un ami, d'avoir trouvé le moyen d'obtenir double besogne des ouvriers qu'il emploie.

—Comment faites-vous? demanda l'ami.

—C'est très simple: aussitôt que je les ai embauché, je les avertis sérieusement d'avoir à bien travailler.

—Et ça suffit?

—Naturellement. Vous connaissez le proverbe: "Un bon averti en vaut deux."

Cabassol, de Marseille, vante la beauté de sa femme.

—Ah! mon cer, une bouche d'un rouge, et des yeux d'un brillant. Enfin, té, elle est tellement éblouissante, que j'ai été obligé d'acheter un lorgnon bleu!

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Une bagarre entre les Etudiants et la Police.

M. Lozé Donne sa Démission.

Paris, 3 juillet—Samedi dernier, une bagarre a eu lieu entre la police et les étudiants, au Quartier Latin.

Les étudiants ont résolu de porter les faits à la connaissance du gouvernement pour obtenir satisfaction contre la police dont ils prétendent que la conduite est arbitraire.

Lorsque la Chambre des députés s'est réunie, les étudiants au nombre de 1,000 se sont rendus au Palais Bourbon, mais les députés redoutant une démonstration ne les ont pas admis et ont donné l'ordre de fermer les portes: après avoir parlementé, ils ont obtenu que dix d'entr'eux furent admis.

Ces délégués ont exposé les faits et annoncé que leur but était de demander à la Chambre d'appuyer une motion de Millerand censurant le gouvernement. M. Millerand a soumis sa motion, censurant le gouvernement pour sa participation à cette affaire.

M. Lozé, préfet de police, a donné sa démission parcequ'il prétend que le gouvernement veut lui faire porter toute la responsabilité.

M. Millerand, en soumettant sa motion a dit que la police avait brutalement attaqué des personnes innocentes qui avaient simplement assisté à la bagarre entre les gendarmes et les étudiants.

M. Dupuy a déclaré la motion prématurée, attendu que l'enquête n'est pas terminée.

Un des résultats de la bagarre a été la mort de M. Nugent, un employé qui a été blessé par la police. Les étudiants feront une démonstration à ses funérailles.

Un banquet.

Paris, 3 juillet—Les délégués anglais et américains, membres du comité d'arbitrage, ont donné un banquet en l'honneur de M. Develle, ministre des affaires étrangères. On a bu à la santé du Président Carnot, de la reine Victoria, du Président Cleveland.

M. John W. Porter, de la délégation américaine, a remercié M. Develle de l'accueil cordial accordé aux délégués.

Le choléra.

Londres, 3 juillet—Le total des décès causés à la Mecque parmi les pèlerins dépasse 5,000.

Londres, 3 juillet—On annonce que 76 personnes sont mortes du choléra à Jeddah lundi et 440 à la Mecque.

A propos du naufrage du Victoria.

Londres, 3 juillet.—Tous les journaux publient de longs articles au sujet du naufrage du Victoria et demandent au public de ne point porter son jugement avant de connaître le résultat de l'enquête de la cour martiale. Ils admettent que l'amiral Tryon s'est trompé en donnant l'ordre qui a causé l'accident; il a commis une [illegible] erreur en faisant signe aux autres navires de ne pas mettre leur chaloupes à la mer.

Certains journaux disent qu'il est possible que l'amiral ait commis cette erreur parce qu'il se relevait de maladie.

Quelques survivants disent que l'amiral, voyant la faute qu'il avait commise, n'a pas voulu y survivre.

On blâme les autres officiers pour avoir exécuté un ordre qui devait certainement avoir pour résultat une collision entre les deux navires. Il y a en effet un règlement qui n'oblige pas un officier à obéir à l'ordre d'un supérieur lorsqu'il paraît devoir en résulter un accident.

On critique donc la conduite du vice-amiral Markham, qui avait connaissance du danger.

On ne peut toutefois rendre personne responsable de la catastrophe avant que la cour martiale n'ait rendu sa décision.

La souscription du Lord Maire pour les familles des victimes, s'élève à £3,000.

Londres, 3 juillet.—Sir Charles Dilke, interrogé au sujet de l'état mental du vice-amiral Tyron, a dit que celui-ci ne lui avait jamais laissé soupçonner par ses actions que ses facultés mentales fussent affectées en quelque façon.

Un des lords de l'Amirauté a dit qu'un vaisseau n'avait jamais été commandé par un marin plus expérimenté que l'amiral Tyran et que son erreur était incompréhensible.

S'il eut survécu, il eut été trouvé coupable et d'après la loi, fusillé à moins que la reine ne fut intervenue.

Le major général Goldsworth, qui avait servi avec lui en Abyssinie, dit que ce manque de jugement ne peut être attribuable qu'à la maladie.

La récolte du foin en Prusse.

Berlin, 3 juillet—Herr Von Heyden, ministre de l'agriculture, a annoncé qu'il n'y aurait pas un manque absolu de foin en Prusse et que les fermiers n'avaient pas besoin pour le moment de l'aide du gouvernement. Le ministre de l'agriculture a promis que le prix de transport des produits agricoles serait réduit.

La clôture de la session du Landtag.

Berlin, 3 juillet—Le Landtag prussien a ajourné aujourd'hui. Le comte Eulenberg a donné lecture du message par lequel l'empereur Guillaume annonce la clôture de cette assemblée.

WASHINGTON.

Le ministre Carlisle.

Washington, 3 juillet.—Le secrétaire Carlisle, sa femme et son fils Logan partiront d'ici demain matin pour Chicago. M. Carlisle sera absent pendant une quinzaine de jours.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.

Panama, 3 juillet—T. P. McKiney, le nouveau ministre des Etats-Unis en Colombie, est arrivé à Bogota.

Le bruit d'après lequel le général Pierola aurait débarqué à Chilla, Pérou, et organisé un soulèvement est sans fondement. Pierola n'est pas au Pérou. Il est parti le 23 juin pour Valparaiso.

Valparaiso, 3 juin—J. D. Porter, le nouveau ministre des Etats-Unis est arrivé à Valparaiso samedi, et a été accompagné à Santiago par le secrétaire de la légation. Il a été reçu à la gare de Santiago, par les fonctionnaires des légations étrangères, et escorté à l'ambassade dans une voiture du gouvernement. A son départ de Valparaiso, on lui a offert une sérénade et il a été acclamé par plusieurs milliers de personnes. Il sera reçu officiellement par le président Montt, le 4 juillet.

Une délégation russe.

New York, 3 juillet—Plusieurs Russes sont arrivés en ville. Ils viennent de St-Pétersbourg pour étudier les usages commerciaux de l'Amérique dans les grandes villes et à l'Exposition. Ils sont arrivés par le steamer la Bourgogne et ont été reçus par le consul de Russie. De l'Exposition, les visiteurs se rendront à San Francisco et au Japon.

Pour examiner l'exposition de vins français.

New York, 3 juillet.—Eugène Larronde, qui dirige la maison Larronde frères, de Bordeaux, est arrivé du Havre par la Bourgogne.

Le gouvernement français lui a confié la mission d'inspecter les vins français exposés à Chicago et de faire un rapport au ministre du commerce, à son retour en France. M. Larronde va passer quelques jours à New York avant de se rendre à Chicago. Il y séjournera un mois, puis visitera la Californie et ses vignobles. Il est accompagné de son fils.

L'œuvre d'un chien enragé.

Bridgeport, Conn., 3 juillet—Une grande agitation règne parmi les fermiers qui habitent dans le voisinage d'Easton. Dans l'espace de deux jours, sept vaches ont succombé à l'hydrophobie.

Il y a un mois, un chien enragé est passé dans cette section et a mordu un fermier du nom de Jones Pissell et un enfant nommé Case.

Quelques vaches ont parcouru les rues, semant la terreur sur leur passage.

Powell est persuadé qu'il a en lui les germes de la maladie et que tôt ou tard il en sera atteint. Ses amis craignent que si on ne parvient pas à le rassurer, il ne devienne fou.

Du haut du pont de Brooklyn.

New York, 3 juillet—E. McCattey un garçon de café, âgé de 21 ans, a sauté ce soir du haut du pont de Brooklyn et a reçu des blessures qui mettent sa vie en danger. Son seul but était de se faire un renom. Il est le troisième qui ait fait ce saut depuis 15 jours. Cette tentative a été faite jusqu'ici 14 fois.

A L'EXPOSITION.

World's Fair, 3 juillet—La nouvelle Cloche de la Liberté, récemment fondue à Troy, N. Y., ne sera pas sonnée demain à l'Exposition. Elle ne sera pas sonnée avant d'avoir été fondue et moulée de nouveau, car en l'enlevant du moule, on s'est aperçu qu'il s'y trouvait un défaut.

Le colonel Culp, du comité de cérémonies, a été averti et il a annoncé que toute la partie du programme ayant trait à la cloche serait supprimée.

Les excursionnistes commencent à affluer de toutes parts.

A l'Exposition on met la dernière main aux préparatifs de la grande fête de demain.

Partout les exposants décorent leurs sections.

A 10 heures du matin, ils se rendront en corps au Midway Plaisance à la rencontre du Maire de Chicago et du Conseil Municipal.

Ils se formeront en ligne de chaque côté de la grande allée et les fonctionnaires municipaux défileront au milieu d'eux.

Bannières au vent. En même temps, le canon grondera sur le bord du lac et les cloches sonneront dans la salle des machines et dans la section Allemande.

Le cortège se rendra de nouveau à la place de l'admiration où sera lu la Déclaration de l'Indépendance. Au Midway Plaisance des lanternes chinoises seront suspendues tout le long de la grande allée centrale et les divers villages qui la bordent seront pavoisés. A midi, on y verra groupés des représentants de toutes les parties du monde et le drapeau américain sera hissé à un des grands mâts près de l'entrée du Cottage Grove. Ce sera le signal d'une salve tirée par chacune des nations représentées, puis il sera prononcé des discours en français, en anglais, en allemand.

Le village autrichien sera pavoisé et pour la première fois l'orchestre du 4me d'infanterie de Vienne exécutera la marche Colombienne dédiée au président Cleveland. La section du Guatemala a été ouverte aujourd'hui. Elle était pavoisée et décorée de fleurs.

L'assistant secrétaire Hamlin, par suite de la fréquente violation de la loi relative à la vente des produits exposés, sans qu'aient été payés les droits de douane, a donné l'ordre d'appliquer rigoureusement la loi qui punit toute infraction d'une amende de $500 ou 10 ans de prison.

Des centaines de lettres et de télégrammes arrivent de tous côtés protestant contre l'ouverture de l'exposition le dimanche.

Ecrasée par un train.

Marion, Ind., 3 juillet—Mme J. B. Heath, Mlle Daisy Hummel et Mlle Eva Thrig traversaient la voie du Panhandle lorsqu'elles ont été surprises par un train qui les a renversées. Mlle Thrig a été mise en morceaux et ses deux compagnes ont été dangereusement blessées.

Arrestation.

Denver, 3 juillet—On annonce de Colorado Springs que Henry Starr et Kid Wilson, deux membres de la fameuse bande de détrousseurs de trains qui ont déjà fait une douzaine de victimes et semé la terreur pendant des mois dans le Territoire Indien et l'Arkansas, ont été arrêtés ce matin. Ils étaient arrivés hier soir de bonne heure au Spalding House, avec Mme Starr.

Ils s'étaient inscrits sous les noms de John Wilson et Frank Johnson, de Joplin, Missouri. Les représentants de la loi, en apprenant l'identité des voyageurs, ont craint de s'en approcher et se sont placés de façon à pouvoir tirer sur eux, mais les deux bandits se sont séparés et Henry Starr est entré dans le café. Il y a été suivi par la police, et tandis que le marshal Dano le saisissait par un bras et le detective Wright par l'autre, le detective Atkinson le couvrait de son revolver.

Il n'a opposé aucune résistance, mais il a dit que si les agents n'avaient pas pris toutes ces précautions il aurait eu vite fait de faire quelques cadavres. Les mêmes agents se sont rendus à Colorado City et ont arrêté Kid Wilson. Il était armé d'un revolver calibre 44 dont il se fut servi si les représentants de la loi n'avaient pas eu l'avantage sur lui.

Après l'arrestation, les agents se sont rendus au Spaulding House, où ils ont réveillé Mme Jackson qui est bien la femme de Starr. Elle est âgée de 18 ans et assez jolie. Elle a épousé Starr il y a 6 mois. On a fait des perquisitions dans la chambre et trouvé sous un oreiller une somme de $1,960 en or. Mme Starr avait un revolver à manche de nacre.

Envoi d'argent.

New York, 3 juillet—Il sera expédié demain à l'étranger 50,000 onces d'argent.

Incendie.

New Port, R. I., 3 juillet—Cette après-midi à 2 heures, on a aperçu de la fumée sortant des édifices de Goat Island, occupés par la station de torpilleurs des Etats-Unis.

Par le volume de la fumée et les langues de flammes qui s'échappaient des bâtiments, il était évident que l'incendie avait pris de grandes proportions.

Il n'y a aucune communication entre l'île et la ville, que par une chaloupe à vapeur qui à ce moment se trouvait du côté de l'île. Il était par conséquent impossible aux pompiers de la ville de prêter leur concours, et l'alarme n'a pas été sonnée.

Le remorqueur Aquidneck qui possède un appareil d'extinction s'est rendu à l'île, mais on ignore s'il lui a été possible de rendre quelque service. Au moment où l'incendie a été découvert, il s'est mis à pleuvoir. On n'a entendu aucune explosion. Le volume de fumée a diminué ce qui indique qu'on s'est rendu maître du feu.

La cloche de la Liberté.

Troy, N. Y., 3 juillet—La cloche Colombienne de la Liberté sera sonnée pour la première fois demain à 1 heure à la fonderie Memely par une communication électrique établie avec Chicago, afin qu'il y ait le moins de changement possible dans le programme des fêtes par suite du retard apporté à l'expédition de la cloche.

Il n'est point vrai qu'elle doive être fondue et coulée de nouveau, car elle est parfaite et c'est la meilleure qui soit jamais sortie de la fonderie.

Audacieux malfaiteurs.

Denver, Col., 3 juillet—Hier soir, trois hommes masqués ont essayé, sans y réussir, de voler l'argent déposé à la station de Rio Grande.

Vendredi soir, les brigands s'étaient réunis à la station de Mancos, où un seul homme avait intimidé l'agent en le couvrant de son revolver et en parlant à des complices imaginaires que l'agent croyait postés au dehors, auxquels le voleur avait donné l'ordre de couvrir de leurs carabines l'agent et ses sept employés.

Ceux-ci n'ont pas bougé et l'ont laissé s'emparer de $200 et quatre montres. Les victimes, en s'apercevant que le malfaiteur était seul, ont conçu un grand dépit d'avoir été ainsi intimidés.

Le Cabinet brésilien donne sa démission.

Buenos Ayres, 3 juillet—Le Cabinet formé il y a un mois a donné sa démission. Le président Saenz Penos en forme un autre.

Vengeance féminine.

Indianapolis, Ind, 3 juillet—Mme Elber a jeté une tasse d'acide à la figure de son mari. Il est grièvement brûlé, mais ne perdra pas la vue. Mme Eiber n'était mariée que depuis un an. Elle vivait en mauvaise intelligence avec son mari.

LE CRIME D'HAUTMONT.—Le crime qu'a jugé, le 7 juin, la Cour d'assises de Douai, France, remonte déjà à plus d'un an.

L'instruction, en effet, a été fort longue, et la Justice, avant de mettre la main sur les coupables, a, pendant plusieurs mois, égaré ses soupçons sur des innocents.

Voici, en quelques mots, dans quelles circonstances cet horrible crime a été commis.

Les nommés Claeys et Degroote, qui on comparu devant le Jury, et le nommé Decorte, arrêté en Belgique, qui sera jugé par les tribunaux belges.

Le 23 mai 1892, vers quatre heures, on découvrait, dans le bassin d'une fontaine, le cadavre de Mme Viart, épicière, âgée de soixante huit ans. En face de la maison de cette dernière, on retrouvait, jeté à terre, un oiseau à froid; à l'intérieur, le désordre était complet; les placards, les meubles, le lit, tout avait été fouillé et bouleversé; dans la toiture, on avait pratiqué une ouverture assez large pour laisser passer un homme.

Le vol était le mobile du crime: une somme d'argent et des vêtements avaient été soustraits par les assassins.

L'enquête ouverte par le Parquet d'Avesnes ne donnait aucun résultat, quand, dans le courant de juin, on découvrit, dans un bois voisin, un sac renfermant une partie des vêtements volés, et contenant, en outre, un livret au nom de l'inculpé Claeys.

Cet individu fut, bientôt, arrêté à Oreil, où il s'était réfugié; on incarcérait, en même temps, un ami de Claeys, nommé de Groote, qui avait passé avec lui la soirée du 25 mai 1892. Les deux prévenus commencèrent à nier, mais au cours de l'information, de Groote gravement malade à l'infirmerie de la prison d'Avesnes, et se croyant sur le point de mourir, fit l'aveu de son crime. Claeys, confronté avec lui, avoua aussi sa participation à l'assassinat.

Le 7, ils cherchèrent à rejeter, l'un sur l'autre, la plus forte part de responsabilité.

Après une courte délibération le jury a rendu un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour a condamné Claeys et Degroote à la peine de mort. L'exécution aura lieu à Hautmont.

Le portrait ci-dessus est celui de la petite fille d'un des hommes d'Etat les plus distingués de la Virginie. Quand l'enfant eut une attaque de choléra infantum et que les médecins l'avaient abandonnée, on lui fit prendre du Germetuer. Deux heures après elle était ravivée et sa cure commença rapidement. Dans une récente lettre renfermant les portraits qui précèdent, de l'enfant et de la gardienne la mère dit que "l'enfant fut arrachée à la mort par le Germetuer."

K. R. G. (Le King's Royal Germetuer guérit les maux d'estomac, les désordres nerveux, les affections d'intestins chez vieux et jeunes, maladies des reins et de la vessie et débilité.

KING'S ROYAL GERMETUER CO. Atlanta, Ga.

M. JAMES M. ROLLINS, de St-Louis, Mo, dit: J'ai fait usage du KING'S ROYAL GERMETUER et puis attester ses merveilleux mérites pour la cure de l'indigestion et de la dyspepsie. C'est un remède sûr pour brûlures et meurtrissures. Une ou deux applications locales suffisent généralement pour apaiser les souffrances d'une grave brûlure. Il est excellent dans les cas de prostration physique et comme remède à avoir dans une maison, c'est une bénédiction.

22 février 1893.

Ma femme a beaucoup souffert de catarrhe pendant plusieurs années et avait fait l'essai de nombreux remèdes sans résultat. Une bouteille de Germetuer l'a soulagée, et chaque bouteille a amené quelque amélioration au point que nous nous attendons à une guérison parfaite. Elle a gagné vingt livres depuis qu'elle prend du Germetuer. Je souffrais d'indigestion et d'insomnie deux bouteilles de Germetuer ont fait de moi un homme nouveau. Mon appétit est bon et mon sommeil profond et réparateur.
REV. J. H. SPURLIN.
Pasteur de la Première Eglise Baptiste, Sturgis, Ky.

T. E. RICHEY, pharmacien, Princeton, Ky., écrit: "J'ai vendu beaucoup de Germetuer et j'en ai toujours été satisfait."
I. L. LYONS & CIE. Agents-distributeurs.

Bureau de la Compagnie "Importers' Bonded Warehouse", coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 23 juin 1893.—L'élection annuelle de cinq directeurs de cette Compagnie aura lieu à ce bureau le LUNDI, 3 juillet 1893, de midi à 1 heure P. M.
E. A. JOURDAN, secrétaire.
24 juin—

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands.—No 104 rue du Canal.—Nlle Orléans, 30 juin 1893.—A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de deux dollars et cinquante sous par action, à prendre sur les profits des quatre derniers mois, a été déclaré, lequel sera payable à partir du 10 juillet.

Les transferts de stock opérés entre le 3 et le 10 juillet se feront sans comprendre le dividende.
J. MONTREUIL, Secrétaire.
1er juil—3f

Au Public.

Nouvelle-Orléans, 26 juin 1893.

Apprenant que le bruit court que nous nous retirions immédiatement des affaires, nous désirons prévenir nos amis et le public en général que tel n'est pas le cas.

Nous continuerons les affaires sans interruption dans toutes les branches, sous la direction du liquidateur.

Nous sollicitons la continuation du patronage qui nous a été accordé si libéralement dans le passé, et nous promettons d'exécuter, comme de coutume, avec la plus grande promptitude les ordres qui nous seront adressés.
RICKBORN HARDWARE CO., Limited, En liquidation.
28 juin - 2sem

Bureau de la "New Orleans Water Works Co.", 49 et 51 rue Baronne—Nlle Orléans, 23 juin 1893.—Les actionnaires de cette compagnie sont prévenus que l'élection annuelle de quatre directeurs sera tenue au bureau de la compagnie, LUNDI, 3 juillet 1893, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après midi. Le livre des transferts sera fermé du samedi 24 juin à mercredi 5 juillet 1893.
E. L. MACMURDO, Secrétaire.
23 juin—10f

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN.

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 ...CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
Le No 5..........Midi	Le No 6........1 heure
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15pm	No 8 Coast Acc.3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi....9:35pm	Exc. dimanche et mercredi.....7:55am
ILLINOIS CENTRAL.	
Passenger......6:55pm	Passenger......7:00am
Chic.St.L.mail.8:30am	Chic.St.L. mail. 6 00pm
Chic. limited....7:25pm	Chic. limited....11:30am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15 am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local......10:05am	Local........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9.30am
California Ex. 10:55am	San Antonio.....5:20pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.10:30 am	No 2 Limited...7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am
EAST LOUISIANA RAILROAD.	
Dimanche et mercredi.	
No 9........7:15 pm	No 10........7:30 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7........8:25 am	No 8........4:05 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache...9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
.......4:15pm	.......5:00pm
Shell Beach...2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:20 am	Pte-la-Hache & Shell Beach....7:15am
Shell Beach....9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach...4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger........10.00 am	Alger........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger.......8:05 pm	Alger........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger......6:40 pm	Alger.......8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridian qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.]

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of Atlantic weather for July—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon 40° W., across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland; but few, if any, icebergs south of the 45th parallel.

Dangerous Obstructions to Navigation Along the Coast.

Sandy Hook Lightship. West 10 miles: Spar one foot out of water apparently attached to a sunken wreck. June 22.

Cape Henry Light, West, 10 miles: Four-masted schooner John Hol and, in 7 fathoms. June 21.

Bodie Island Light, NW. by W., 6 1/2 miles. Sunken schooner, one mast showing. June 19.

Lat. 34° 41', lon. 75° 51', or about 37 miles SW by S. from Cape Hatteras light. In 20 fathoms. A broken mast about 15 feet out of water possibly attached to a sunken wreck. Last seen June 11. Reported sixteen times since Jan. 5.

Cape Fear Bar, N by W. 6 miles. Upright spar in 8 fathoms, apparently attached to a sunken wreck. June 27.

Sunken Wreck Torpedoed.

The U. S. S. "Dolphin" Lieut. Buckingham, U. S. N., in command, made an attempt on June 17 to blow up the sunken schooner Robert Magee 12 miles ENE 1/2 E. from Winter Quarter Shoal Lightship. Her masts remain attached by their wire rigging and serve as spar buoys to mark the wreck.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 4 JUILLET 1893.

Mandeville—NEW CAMELIA, train de 4 P M

MERCREDI, 5 JUILLET 1893.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M
Ouachita River—OUACHITA, à 5 P M
Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 8 A M et 7 P M

Marchés.

Havane, 2 juillet—Change stable.

Havane, 2 juillet.—Sucre calme, peu d'affaires. Les cotes sont sans changement et nominales.

Stock en magasin à la Havane et à Matanzas, 13 boîtes, 998,000 sacs et 642 boucts. Recettes du 22 au 26 juin 6,100 sacs, 8 boucts. Exportés durant le même temps, 10,800 sacs, le tout pour les Etats-Unis.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 3 JUILLET 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship ang Yedmandale, Webber, Rouen, via Newport News.
Steamship norv Espana, Nilsen, Livingston.
Steamship norv Tordenskjold, Rasmussen, Bocas del Toro.
Steamship all Kehrwieder, Droesher, Hambourg, via Norfolk, Vie.

ARRIVÉS.

Steamship norv Espana, Nielsen, Livingston.
Steamship (am) New Orleans, Betts, New-York.
Steamship ang Orion, Lang, Liverpool.
Steamship esp Gran Antilla, Larranaga, Havane, via Matanzas, etc, (précédemment rapporté à la Quarantaine).

BATEAUX A VAPEUR.

Neptune Koens, Bas du Fleuve.
City of Cairo, Suields, St Louis.
Lafourche, Charlet Barilleaux Crevasse.
Jesse K. Bell, Campbell, Bayou Sara.
Natchez, Leathers, Vicksburg.
Stella Wilds, Voorhies New Hope
G W Sentell, Blanchard, Lockport.
H W Graves, Bowman, Belle Point.
J E Trudeau, Treusdale, Washington.

A LA QUARANTAINE.

Steamship esp Navarro, Goicoechea, Havane, via Sagua la Grande.

EXPORTATIONS.

ROUEN—par steamship Yedmandale—59,000 boisseaux maïs en grenier 45,000 boisseaux blé en grenier

Arrivages de produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—222 barils melasse
NEW HOPE—par steamer Stella Wilds—62 barils melasse
BAYOU SARA—par steamer Jesse K Bell—201 sacs riz brut
BARILLEAUX CREVASSE—par steamer La Fourche—100 barils melasse
WASHINGTON—par steamer J E Trudeau—2 balles coton
VICKSBURG—par steamer Natchez—80 balles coton 281 sacs graine coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O FORT JACKSON & GRAND ISLE—291 barils melasse
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—107 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—142 balles coton 604 barils melasse 141 barils sucre 930 sacs riz brut
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—52 boucts tabac
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—300 barils sucre

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Rio, Quick..........parti 28 juin
Steamship New Orleans, Betts.....parti 24 juin
Goëlette Sarah A Fuller, Brown......parti 8 juin

LIVERPOOL.
Steamship Texan, Bertie..........parti 15 juin
Steamship Mexican, Sandrey.......parti 20 mai
Steamship Wm Cliff, Fost.........parti 2 juin
Steamship Orion, Lang............parti 10 juin
Steamship Darien, Wrake..........parti 3 juin
Steamship Vesta, Brown...........parti 14 juin
Steamship Governor, Shaw.........parti 15 juin

DUBLIN.
Navire Magdelene, Mayer..........parti 14 mai

PALERME
Steamship Efficient, Davison.....parti 7 juin

HAMBOURG.
Steamship Palatine, ——...........parti 20 mai
Steamship Donau, Siegel..........parti 15 juin

MAURITIUS.
Navire Indian Empire, Baillie....parti 18 avril

ANVERS.
Steamship Havre, Laporte.........parti 1er juin
Steamship Brookside, ——..........parti 21 juin

PHILADELPHIE.
Navire Annie M Small, Howes......parti 1 juin

BORDEAUX.
Steamship Marseille, Gaudillon...parti 8 juin
Steamship Havre, Laporte.........parti 8 juin

BARRY.
Steamship Donau, Siegel..........parti 22 juin

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Albert Dumois	Honduras	1er dist, 15
Akaba	Brême	canal Harvey
Aransas	Havane	Alger
Delambre	Liverpool	1er dist, 20
Excelsior	New York	Alger
Erato	Valesco	1er dist, 13
El Sol	New York	Alger
El Monte	New York	Alger
Goldworthy	En réparation	3e dist, 35
Kehrwieder	Hambourg	Southport
Morgan	Bluefields	Alger
Morgan City	Havane	Alger
Ravensdale	Progresso	1er dist, 31
S Oteri	Ceiba	1er dist, 15
Tynedale	United Kingdom	4e dist, 41
Unita	Bluefields	1er dist, 15
Violante	En réparation	1er dist, 35
NAVIRES.		
Elvira	Brême	rue 1re
J D Bischoff	Brême	4e dist, 47
Marcelino Jane	Barcelone	rue 8e
Susanne	Brême	4e dist, 49
BARQUES.		
Bella Formigosa	Oporto	rue 3e
Hindoo	......	1er dist, 39
GOELETTES.		
Catha Minerva	......	6e dist
Santo Oteri	Utilla	1er dist, 14
Jennie Wood	Ruatan	Pic Tier

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre splendides, rue Magnolia, Entre les rues Jackson et Philip.

Succession de Fred Bork et sa femme.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet — MERCREDI, le 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale, par ordre de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893, Dossier No 38,491 pour le compte de la succession de Fred Bork et sa femme, tous les deux décédés, il sera vendu—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Philip, Magnolia et Clara, désignés par les Nos 3 et 4, qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magnolia, sur une largeur dans le fond, chacun, de 31 pieds 3 pouces, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, sur la ligne de côté du lot No 3 la plus rapprochée de l'avenue Jackson, 120 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne de division entre les dits deux lots, et 120 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 4, la plus rapprochée de la rue Philip, toutes plus ou moins.

Les améliorations comprennent **Quelques Vieilles Bâtisses en bois, Barrières, etc.**

Termes et conditions. Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt, et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera aussi les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur le lieux.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 11 18 25—juil 2 9 à date

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, No 213 rue St-Louis, près de Marais.

Succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Scheu.

No 38,223—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 juillet 1893 à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juin 1893, dans la succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Scheu, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Marais, Tremé et Toulouse, désigné par le No 2, sur un plan par L. Sargi, le 5 décembre 1848; le dit lot ayant en mesure américaine, 28 pieds 11 pouces de face à la rue St-Louis sur 87 pieds 8 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec le droit d'une allée en commun au fond de la dite propriété, courant à et ouvrant sur la rue Marais. Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages bien bâtie et confortable, ayant 6 chambres, cabinets, etc. Une bâtisse en bois à deux étages au fond ayant 4 chambres, etc., cour pavée, une bonne entrée sur le côté, 2 citernes, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Duvigneaud, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée, dans le Deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidence non finie, à deux étage, No 18 rue des Ursulines, entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Balestracci.

No 37,827 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Aristide Balestracci, Dossier No 37,827, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines Chartres, Decatur et St Philippe, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face à la rue des Ursulines sur 40 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la nouvelle résidence en briques à deux étages (non finie) connue comme le No 18 rue des Ursulines, subdivisée en magasin et résidence mentionnée ci-dessus.

Le site est particulièrement avantageux pour les affaires dans une des meilleures localités et à proximité du Marché Français, une ligne de chars urbains passant devant, près des gares de chemins de fer et des débarcadères de steamboats, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque etc. sur la propriété, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

Les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au vendeur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire public. Taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

7 juin—7 14 21 28 - juillet 5 12

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence à deux étages dans le Quatrième district.

No 147 rue St-André, entre Annonciation et Laurel.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Bertha Diefenthal.

No 39,028—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN. D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 15 juin 1893, dans la succession ci-dessus mentionnée il sera vendu à l'encan.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Laurel, St-Mary et Annonciation, désigné par le numéro municipal 103. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A sur un plan certifié du voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 24 juillet 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 24 août 1875 et mesurant, au pied américain, quarante-trois pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St-André sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, et le dit morceau est composé du tout du lot No 2, sur un plan annexé à un acte de J. B. Marks, notaire, le 4 avril 1844 et d'une partie du lot No 7 qui touche, sur un plan de G. F. Dunbar voyer, en date du 11 février 1846 déposé à l'étude de G. W. Stathan, ancien notaire.

Les améliorations consistent d'une jolie résidence en bois à deux étages, retirée de la rue, avec barrière de façade en fer, et ayant corridor, chambre de réception, salon double, salle à manger, cuisine, au rez de chaussée, et six chambres à coucher, chambre à bain, au premier; galerie devant et derrière à chaque étage, escalier devant et derrière, deux cuves, hangar, remises, 4 ruc, puits artésien, grand jardin avec allée, cour pavée, maison finie, cheminées en marbre et en bois dans les chambres principales.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 juin—17 18 21 28—juil 5 12 au 19

PAR JAS P. GUINAULT.

Terrains vacants et Résidence dans le 3me District.

Succession de Franz I. D. Gunther.

No 38,398. Division E.

Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, No 33 Passage de la Bourse.—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 5 juin 1893, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le 3me District, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, Champs-Elysées et Marigny, mesurant 27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison en bois à étage, couverte en ardoises, le rez de chaussée à l'usage de la fabrication de citerne ou atelier de menuisier, l'étage supérieur ayant sept chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Numéro municipal 469 rue Bourgogne.

2° Un terrain vide, à l'exception d'un hangar faisant face à la rue, situé dans le même îlet, attenant au lot ci-dessus désigné, ayant les mêmes dimensions que le lot ci-dessus décrit—27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

3° Un grand terrain situé dans le même district, dans l'îlet renfermé par les rues Remparts, St-Claude, Union et Français, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison construite dans le fond, ayant quatre chambres, citerne, etc., No 455 rue des Remparts.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1893, en sus du prix de vente et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant George C. Prieto, notaire.

9 juin—9 14 21 28—juil 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, de la propriété-résidence de valeur, connue comme le No 79 rue Prytanée, formant l'encoignure de la rue Melpomène.

Mme Sylvanie B. Denegre vs. David Mushet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 39,200—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Lacourse, dans le Premier District de cette ville, désigné sur le plan primitif du dit Faubourg, par le No 3 de l'îlet No 74 qui est compris entre les rues Prytanée, Melpomène, Terpsichore et St-Charles, le dit lot de terre formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène, et mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Prytanée sur cent vingt pieds de profondeur, et face à la rue Melpomène ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant en quelque manière que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 16 23 30—juillet 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Cinquième District.

Pelican Homestead and Building Association vs. Céleste Vincent et son mari Edward W. Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,782.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et tout ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, situé à Alger, actuellement le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Delaronde, Séguin et Bouny, le dit lot est désigné par le numéro six sur le plan No 82 déposé au bureau de S. Magner, ex-notaire public en cette ville, et mesure quarante pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et trois pouces entre lignes parallèles, le dit lot adjacent au lot numéro cinq sur le côté de la rue Bouny et commençant à une distance de cent seize pieds et dix pouces de l'encoignure des rues Bouny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance splendide pour acquérir une belle résidence dans le Quatrième District.

Vente du Shérif—Très grande et magnifique résidence-propriété.

No 205 rue Huitième, au coin de la rue Chestnut.

Terrains spacieux—Voir plan à la Bourse.

Samuel F. Heaslip vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,214.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20 sur un plan dressé par Maelhausen, voyer, au bureau de L. Hermann, ex-notaire et mesurant d'après ce plan: les dits lots Nos 17 et 18 chacun, trente et un pieds onze pouces de face à la rue Huitième sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 19 et 20 chacun trente-deux pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 20 formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque manière que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Edward E. Warburger et Johanna Warburger et dans l'affaire des mineurs Moritz Elkan Warburger et Caroline Louisa Warburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,760—En vertu d'un ordre de cour et de vente daté le 6 juin 1893 (approuvant et homologuant les délibérations d'un conseil de famille dans l'affaire ci-dessus tenu pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, le 26 mai 1893), à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1893 à midi, les propriétés décrites ci-après à savoir:

1° **Une certaine portion de terre** triangulaire, ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, située dans l'îlet numéro 508 borné par les rues St Louis, Scott, Conti et Cortez, dans le deuxième district de cette ville, formant l'encoignure des rues St Louis et Scott et mesurant, conformément au dit plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date du 9 juin 1888 et déposé au bureau du shérif civil, deux cent trente-six pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue St-Louis, cent quarante trois pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Scott, et dans le fond deux cent soixante-onze pieds huit pouces et une ligne sur une ligne oblique et conformément au dit plan et subdivisé en cinq lots de divers mesurements irréguliers.

2° **Un certain morceau ou portion** de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans l'îlet No 818, borné par les rues Murat, Gasquet, Olympia et Canal, [illegible] esquisse faite par Arthur de Armas [illegible] le 29 décembre 1874, et enregistrée au bureau du Shérif Civil, et mesurant [illegible] Commençant à une distance de [illegible] de 47 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Murat et Gasquet—la dite portion de terre a une façade de 131 pieds [illegible] sur la rue Murat, et mesurant [illegible] 93 pieds 2 pouces et 2 lignes du côté [illegible] rues Murat et Gasquet, la dite portion [illegible] a une façade de 26 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la rue Gasquet—la profondeur de la dite portion de terre étant de 183 pieds 6 pouces et 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Murat, et la profondeur sur la ligne parallèle à la rue Gasquet étant 120 pieds; la mesure sur la ligne oblique courant de la rue Murat à la rue Gasquet étant de 109 pieds 3 pouces et 5 lignes; le tout subdivisé en cinq lots désignés par les Nos 10, 11, 12, 13 et 14.

Conditions—Comptant sur les lieux; la propriété décrite premièrement ici sera vendue pour le prix et la somme de pas moins de **quinze piastres** net, et la propriété décrite ici en second lieu sera vendue pour le prix et la somme de pas moins que **cent piastres** net, les deux propriétés seront vendues sujettes à tout et tous titres adverses qui peuvent être en circulation ou pour adjudication à l'Etat ou à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour taxes, ou à tout individu ou individus pour taxes, et sujettes à toutes les réclamations légales pour l'Etat, la ville ou taxes de dessèchement, incluant les frais de procès et de la vente des dites propriétés (lesquels frais de procès et de vente devant être également payés comptant au moment de la vente au dessus du montant des ventes, et le montant des dits frais sera annoncé de la plateforme.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
9 juin—9 16 23 30 juil 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Baronne et Première, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Carondelet et Deuxième.

Hugh A. Bayne vs. James Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,211—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout, ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, formant l'encoignure des rues Baronne et Première et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur cent dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Première, bornée dans le fond par la propriété achetée par le dit James Sweeney de Carrie S. Frerot, d'après un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire public, le 19me jour de mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juillet 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Premier district.

People's Bank of New Orleans vs Mme Eliza Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38,863.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Commune, Villeré et [illegible] et mesurant, d'après une esquisse [illegible] l'acte d'achat de la défenderesse [illegible] Commençant à une distance de [illegible] quatre pouces du coin [illegible] trente pieds et Gasquet [illegible] rues Robertson. Les dits lots [illegible] chaque vingt pieds un pouce de face à la [illegible] Robertson sur cent vingt pieds de profondeur [illegible] entre lignes parallèles [illegible] par une allée (15) quinze pieds [illegible] commun avec les dits lots et autres. [illegible] par la défenderesse par achat de Henry [illegible] d'après un acte pardevant Ferdinand [illegible], notaire, 27 octobre 1890.

Titre enregistré au bureau des aliénations, livre 138, folio 242.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—juillet 5